STATE OF NEW YORK | EXECUTIVE CHAMBER

ANDREW M. CUOMO | GOVERNOR

Pour publication immédiate : 23 mai 2014

LE GOUVERNEUR CUOMO ANNONCE UN NOUVEAU PROGRAMME D'AIDE EN CAS DE CATASTROPHE POUR LES RESIDENTS ET LES ENTREPRISES FRAPPES PAR LES INONDATIONS DANS LA REGION DE FINGER LAKES

Les victimes éligibles des inondations de ce mois-ci dans le Comté de Yates peuvent effectuer une demande pour une aide immédiate au rétablissement en cas de catastrophe de l'Etat

Le Gouverneur Andrew M. Cuomo a annoncé aujourd'hui un nouveau tour de l'aide immédiate au rétablissement en cas de catastrophe de l'Etat, pour aider les résidents et les entreprises qui ont subi des dégâts suite aux inondations éclairs de la semaine dernière, qui ont gravement endommagé près de 150 maisons du Comté de Yates dans les villages de Branchport, Penn Yan, et Dresden, et les villes de Jerusalem et d'Italy.

« Après les inondations dévastatrices de la semaine dernière dans les Finger Lakes, nous avons vu des communautés se mobiliser et travailler main dans la main pour aider leurs voisins à se remettre », a déclaré le Gouverneur Cuomo. « Nous avons vu à maintes reprises les graves dégâts que les inondations ont causés aux maisons et aux entreprises. Nous mettons à disposition ce financement et cette aide pour aider les propriétaires de maisons et de petites entreprises à se remettre sur pied et à commencer le processus de la reconstruction. »

Le Lieutenant Gouverneur Robert J. Duffy a déclaré : « Les dégâts dont j'ai été témoin la semaine dernière à Penn Yan ont démontré un esprit et une force communautaires remarquables, avec chaque homme, chaque femme et chaque enfant tendant une main secourable pour commencer à prendre le chemin de la reprise. Je suis fier que cette région se soit mobilisée courageusement au lendemain de la catastrophe. Grâce au Gouverneur Cuomo, l'Etat intervient et aide les familles et les entreprises frappées par le climat extrême, et j'encourage tous ceux qui sont éligibles à effectuer une demande pour l'aide qui est offerte. »

Au lendemain même de ces inondations récentes, le Gouverneur dépêche des unités de rétablissement et d'aide en cas de catastrophe, et des spécialistes des assurances dans le Comté de Yates, pour aider les

victimes à aborder les difficultés avec leurs compagnies d'assurance, pour qu'elles puissent faire leur déclaration de sinistre correctement et recevoir les indemnisations auxquelles elles ont droit dans le cadre de leur police d'assurance. Le personnel de l'aide au rétablissement en cas de catastrophe aidera les résidents et les entreprises à effectuer leur déclaration à la caserne des pompiers Penn Yan Fire Dept., 125 Elm Street, Penn Yan, 14527, vendredi 23 mai de 12h à 19h ; et samedi 24 mai de 9h à 13h.

Le Gouverneur Cuomo a déclaré l'état d'urgence pour le Comté de Yates le 14 mai 2014, qui reste en vigueur jusqu'au 28 mai 2014. Une aide en cas de catastrophe de près de 10 000 $ est disponible pour les propriétaires et locataires touchés, qui luttent pour se rétablir, et près de 25 000 $ de fonds de reprise pour les petites entreprises. Ce nouveau programme d'aide de l'Etat en cas de catastrophe offre des fonds d'urgence là où ils sont le plus nécessaires, comme une aide supplémentaire pour permettre le rétablissement des victimes qui ne sont pas assurées et combler les manques de l'aide au rétablissement.

Le programme d'aide au rétablissement en cas de catastrophe du Comté de Yates est coordonné par le Renouvellement du logement et des communautés de l'Etat de New York (Homes and Community Renewal) (HCR), le Département des services financiers (Department of Financial Services) (DFS) et le Département de la sécurité intérieure et des services d'urgence (Homeland Security and Emergency Services) (DHSES). Depuis 2011, les agences ont coordonné la réponse et la reprise en cas de catastrophe pour l'Ouragan Irene, la Tempête tropicale Lee, le Super Ouragan Sandy, les inondations de l'été dernier dans la Vallée de la Mohawk et le Comté du Niagara – et maintenant, les inondations de ce mois-ci dans le Comté de Yates.

Les deux tempêtes de la semaine dernière avec des pluies diluviennes ont martelé le Comté de Yates, et causé le débordement de plusieurs petits ruisseaux, laissant des millions de dollars de dégâts dans les propriétés et les entreprises. Près de 150 maisons et 20 entreprises ont besoin d'une aide immédiate pour lancer la reprise suite à la catastrophe.

Le Commissaire et Directeur Général de HCR, Darryl C. Towns, a déclaré : « Avec la fréquence des inondations au cours des deux dernières années, nous avons vu ce qui marche le mieux pour aider les communautés à se rétablir – et l'élément déterminant le plus important de la reprise a été d'obtenir de l'aide et des informations pour les victimes aussi rapidement que possible. Sous la direction du Gouverneur, et en collaborant avec le DFS et le DHSES, nous avons maintenant un modèle d'aide à la réponse rapide et dédié pour apporter des ressources là où elles sont nécessaires pour aider les propriétaires et les locataires à reconstruire. »

Le Surintendant du Département des services financiers, Benjamin M. Lawsky, a déclaré : « Nous accompagnons les assurés dans leurs droits, les aidant à poursuivre le processus des déclarations et en leur donnant les moyens et les outils pour leur permettre de faire avancer leur déclaration plus rapidement après une catastrophe. Nous restons à leur côté pour faire en sorte que les victimes reçoivent l'indemnisation auxquelles elles ont droit dans le cadre de leur police. »

Le Commissaire du DHSES, Jerome M. Hauer, a déclaré : « Nous avons appris des personnes et des luttes communautaires, dans ces communautés de Finger Lakes qui ont besoin d'aide maintenant. Ce programme offre une approche pour la reprise sur le terrain, pour une aide en cas de catastrophe rapide, efficace, afin d'aider les résidents et les entreprises à se remettre sur pied. »

Le Sénateur d'Etat, Thomas F. O'Mara, a déclaré : « Nous apprécions et sommes reconnaissants au Gouverneur Cuomo et à son administration pour leur réponse rapide pour aider les résidents et les entreprises du Comté de Yates à commencer à se rétablir et à reconstruire. Les dégâts sont dévastateurs, et l'aide de l'Etat ainsi que le soutien continu du gouvernement fédéral et de l'Etat seront essentiels pour le rétablissement à court et long terme des communautés locales et de l'économie locale. »

Le Député Phil Palmesano a déclaré : « J'ai visité la région de Penn Yan après les inondations dévastatrices et j'ai été témoin des immenses dégâts aux maisons, entreprises et infrastructures publiques. Bien que je comprenne que cela a été un processus frustrant pour les résidents locaux, je trouve encourageante l'annonce d'aujourd'hui de l'aide du bureau du Gouverneur. Elle est essentielle pour permettre au Comté de Yates de se remettre de ce terrible évènement et très appréciée. Moi-même et le Sénateur Tom O'Mara avons été en contact direct la semaine dernière avec de nombreuses agences de l'Etat cherchant à aider les propriétaires locaux et les entreprises, et je continuerai à coordonner nos efforts avec les agences fédérales, locales et de l'Etat dans notre quête pour obtenir une aide plus que nécessaire pour le Comté de Yates. »

Le Président de la Législature du Comté de Yates, Dr. Timothy Dennis, a déclaré : « Les dégâts causés par les inondations aux maisons sont importants et le nettoyage doit commencer rapidement avant que les moisissures et d'autres problèmes ne se combinent et ne deviennent catastrophiques. Je remercie le Gouverneur pour soutenir notre Comté dans sa détresse et pour forger cette initiative de rétablissement. Ensemble, nous reconstruirons. »

Les propriétaires et locataires touchés du Comté de Yates pourront effectuer une demande d'aide directement à l'Etat. L'éligibilité sera basée sur la confirmation apportée par les demandeurs que leurs dégâts sont la conséquence directe des inondations de Finger Lakes de mai 2014, et concernant des dégâts non déjà couverts par des polices d'assurance existantes. Les propriétaires, locataires et gérants de petites entreprises touchés, qui y ont droit, doivent soumettre leur demande dans les 15 jours de l'annonce d'aujourd'hui concernant le programme.

Les propriétaires, pour lesquels le bien touché par les inondations est une résidence principale, peuvent effectuer une demande d'aide pour les coûts de rétablissement éligibles suivants : réparation et/ou remplacement des fondations endommagées, toits, fenêtres, portes, cloisons, revêtements de sol, cloisons sèches, isolation, salles de bain, garages, et systèmes électriques ; remplacement des cuisines, puits/fosses septiques, appareils ménagers courants ; et l'atténuation des risques environnementaux. Les coûts éligibles pour les locataires comprennent le remplacement des vêtements, petits canapés, tables, buffets, crédences, table et chaises de cuisine, lits et commodes, bureaux, ordinateurs et équipements de bureau endommagés.

Les demandeurs éligibles recevront une aide soit immédiate ou totale :

- **Une aide immédiate** d'un montant minimum de 100 $ pour les propriétaires et les locataires et un montant minimum de 500 $ pour les petites entreprises sera offerte pour couvrir les besoins urgents de rétablissement des demandeurs qui soumettent des pièces justificatives suffisantes de dépenses ; telles que les reçus, factures, devis, ou estimations des assurances liés aux efforts de rétablissement suite à la catastrophe. Un montant supplémentaire d'aide, de près du maximum attribuable pour le programme (10 000 $ pour les propriétaires / locataires ; 25 000 $ pour les petites entreprises) sera offert sur présentation, révision et certification de nouvelles pièces justificatives pour les coûts de rétablissement éligibles.

- **Une aide totale** de près du montant maximum attribuable pour le programme (10 000 $ pour les propriétaires / locataires ; 25 000 $ pour les petites entreprises) sera offert sur présentation, révision et certification de reçus, factures, devis, évaluations des assurances, pour les coûts de rétablissement éligibles, si ces documents sont fournis dès le début de la demande.

Sur les instructions du Gouverneur, le DHSES a demandé que l'Administration des petites entreprises des Etats-Unis (Small Business Administration) (SBA) évalue les dommages aux maisons et entreprises, dès la semaine prochaine en collaboration avec les responsables de l'Etat et du Comté. Le programme de prêts en cas de catastrophe matérielle de SBA offre des prêts à faible intérêt pour les entreprises, locataires, propriétaires et organisations à but non lucratif éligibles. Le DHSES a demandé séparément à l'Agence fédérale de gestion des urgences (Federal Emergency Management Agency) (FEMA) d'évaluer l'impact des tempêtes avec les responsables locaux et de l'Etat, afin de déterminer quelle aide est disponible pour réparer les infrastructures publiques endommagées, si les dommages atteignent le seuil fédéral de l'aide en cas de catastrophe. La FEMA utilise un seuil par tête à l'échelle de l'Etat et d'autres facteurs pour déterminer si une déclaration fédérale de catastrophe majeure sera accordée et si une aide dans le cadre du programme Public Assistance (PA) sera offerte. Au-travers du programme PA, près de 75% du coût des dommages aux infrastructures publiques peuvent être remboursés.

Pour plus d'informations sur le programme de rétablissement et d'aide en cas de catastrophe du Comté de Yates, visiter : http://www.nyshcr.org/programs/nys-flood/.

###

Des informations complémentaires sont disponibles à www.governor.ny.gov
État de New York | Executive Chamber | press.office@exec.ny.gov | 518.474.8418

French